

PRÉFET DE LA MOSELLE

Metz, le 19 AOUT 2015

Direction
Départementale
des Territoires
Service Risques Energie
Construction Circulation
Urbanisme et Prévention des
Risques

Le Préfet de la région Lorraine
Préfet de la Moselle

à

Monsieur le Maire de la
Commune de Hauconcourt
14, Grand'rue
57280 HAUCONCOURT

Affaire suivie par :
MESSAADIA Mustapha
Courriel :
mustapha.messaadia@moselle.gouv.fr
v.fr
Tél : 03.87.34.34.46
Télécopie : 03.87.34.33.32
ddt-srecc-urbanisme-et-
risques@moselle.gouv.fr

Objet : Porter à connaissance relatif à la société LORCA

Réf. :

P.J. : Rapport de l'Inspection des Installations Classées (DREAL)
Plans de localisation des distances des effets Toxiques

La Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Moselle a appelé mon attention sur les risques technologiques concernant la société LORCA, implantée sur le territoire de votre commune.

Par arrêté préfectoral n°2001-AG/2-208 du 8 juin 2001 modifié, la société LORCA a été autorisée à exploiter un dépôt d'engrais solide et liquide. L'étude de danger a permis de définir un phénomène dangereux ayant potentiellement des effets hors site.

En l'occurrence, l'installation présente une zone d'effet toxique de niveau E selon l'échelle de l'arrêté ministériel du 29 septembre 2005 sortant des limites de propriété en cas d'accident selon le rapport de l'Inspection des Installations Classées (IIC) de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ci-joint.

Je porte donc à votre connaissance les mesures de maîtrise de l'urbanisme que la présence de cet établissement à proximité de votre territoire communal vous implique de prendre en compte et d'intégrer dans les documents d'urbanisme.

Sur la totalité des zones d'effet définies par le rapport de l'IIC, il convient d'être très prudent et vigilant en matière de gestion de l'urbanisation, notamment en ce qui concerne les projets importants ou sensibles. Il conviendra d'examiner les possibilités de construction hors zone d'aléa avant d'envisager toute nouvelle implantation en zone d'effet; celle-ci doit pouvoir se justifier au regard des contraintes d'urbanisme existant par ailleurs sur le territoire de votre commune.

En dehors des zones d'effet, je vous rappelle que les dommages aux biens et aux personnes ne peuvent être totalement exclus. La même vigilance est donc préconisée, spécialement en limite d'exposition.

Les préconisations relatives à la maîtrise de l'urbanisme dans les zones délimitées par les seuils définis par la circulaire du 4 mai 2007 autour des installations de la société LORCA à Hauconcourt sont les suivantes :

Probabilité du (des) phénomène(s)	Zones d'effets	Mesures de maîtrise de l'urbanisme préconisées
E	TOXIQUE zone des effets irréversibles	L'autorisation de nouvelles constructions est la règle dans les zones exposées à des effets irréversibles ou indirects

Il convient toutefois d'informer les bénéficiaires des autorisations d'urbanisme de l'existence de ces zones d'effets et des intensités.

En tout état de cause, des projets non conformes à ces orientations pourront être refusés ou accordés avec prescriptions, en application de l'article R 111-2 du Code de l'Urbanisme.

Vous trouverez ci-joint, un plan comportant l'emprise des zones de maîtrise de l'urbanisme sur la zone d'activité du Malambas.

Le Préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général



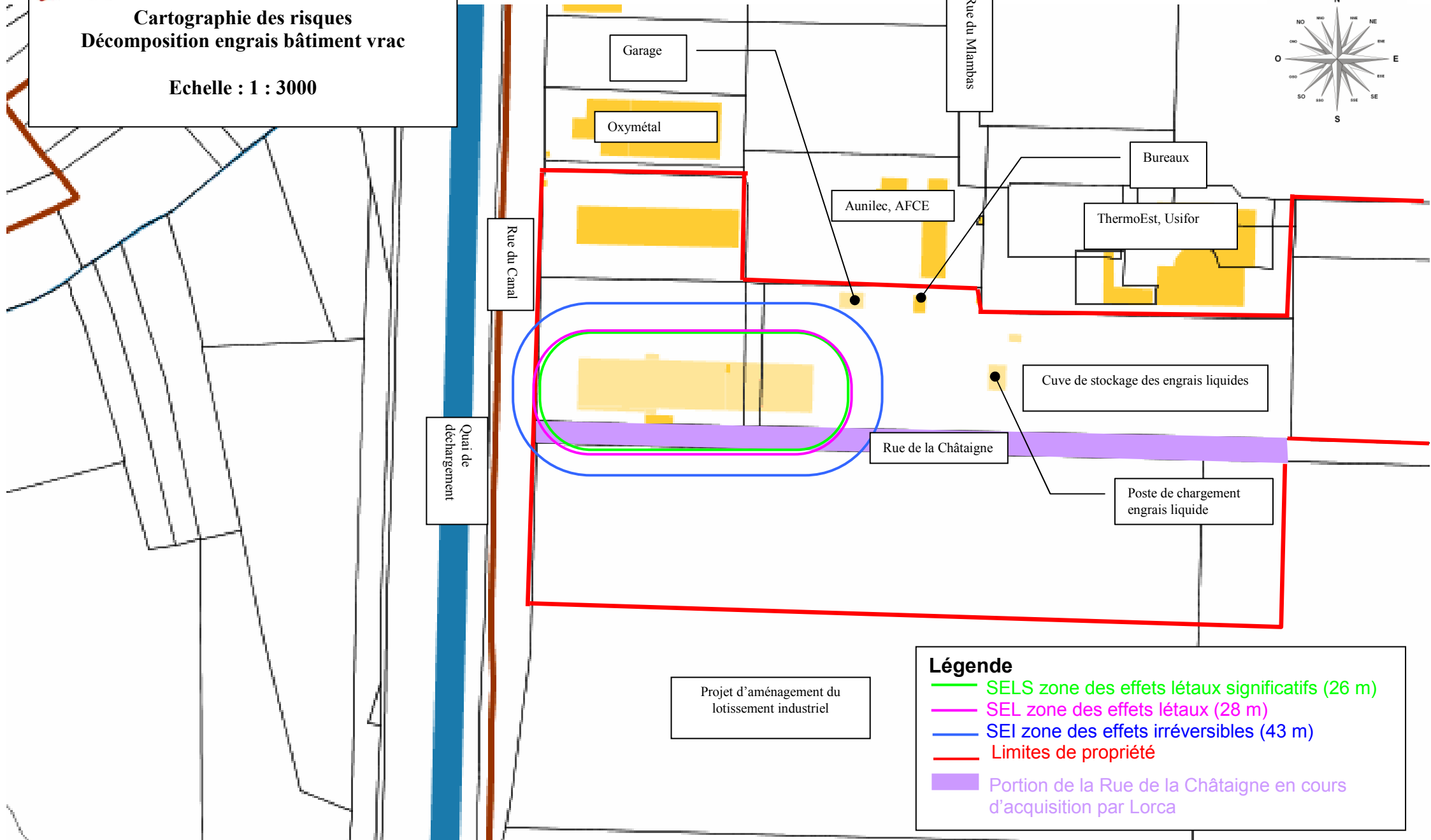
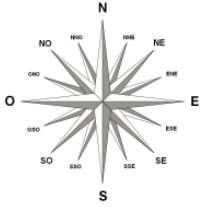
Alain CARTON

Copie à :

- DREAL
- DDT Moselle (SRECC/UPR -SABE/PAU – SABE/ADS – délégation territoriale de Metz)

**Cartographie des risques
Décomposition engrais bâtiment vrac**

Echelle : 1 : 3000



Légende

- SELS zone des effets létaux significatifs (26 m)
- SEL zone des effets létaux (28 m)
- SEI zone des effets irréversibles (43 m)
- Limites de propriété
- Portion de la Rue de la Châtaigne en cours d'acquisition par Lorca

Projet d'aménagement du lotissement industriel

Quai de déchargement

Rue du Canal

Rue du Miambas

Garage

Oxymétal

Aunilec, AFCE

Bureaux

ThermoEst, Usifor

Cuve de stockage des engrais liquides

Rue de la Châtaigne

Poste de chargement engrais liquide